

3 43 62 137 4 SA

221 192

TRIBUNAL DE COMMERCE

23 MAI 2002

44600 St-NAZAIRE

**GUIMARD T.P. S.A.**

**CHARIER T.P. S.A.S.**

*RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA FUSION*  
*SUR*  
*LA VALEUR DES APPORTS*

**Jacques HERON**

Commissaire aux Apports

GUIMARD T.P. S.A.  
CHARIER T.P. S.A.S.

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA FUSION SUR LA VALEUR DES APPORTS

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par Ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal de Commerce en date du 22 mars 2002, dans le cadre de la fusion absorption de la S.A. GUIMARD T.P. par la SAS CHARIER T.P., nous avons établi le présent rapport prévu par l'article 236-10 du Code de Commerce.

L'actif net apporté a été arrêté dans le projet de traité de fusion signé par les représentants des sociétés concernées en date du 29 mars 2002. Il nous appartient d'exprimer une conclusion sur le fait que la valeur des apports n'est pas surévaluée.

A cet effet, nous avons effectué nos diligences selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes applicables à cette mission ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la valeur des apports, à s'assurer que celle-ci n'est pas surévaluée, et à vérifier qu'elle correspond au moins à la valeur au nominal des actions à émettre par la société absorbante, augmentée de la prime d'émission.

**Description de l'opération.**

**Sociétés concernées.**

La société GUIMARD T.P. est une Société Anonyme au capital de 38 112,25 € composé de 2 500 parts de 15,24 € entièrement libérées. Elle a été constituée 29 octobre 1966. Son objet social porte essentiellement sur l'activité de travaux publics, ruraux et particuliers, l'exploitation de carrières, le négoce de tous matériaux destinés à la construction et aux travaux publics,

GUIMARD T.P. S.A.  
CHARIER T.P. S.A.S.

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA FUSION SUR LA VALEUR DES APPORTS

l'activité de transports routiers de marchandises et de locations de véhicules industriels, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à ces opérations, ainsi que la prise de participation dans d'autres sociétés ayant un objet similaire ou connexe.

Son siège social est fixé à SAINT-MARCEL, (56140), ZA De Pavioataie. Elle est immatriculée au registre du Commerce et des sociétés de VANNES sous le N° B 876 680 232.

La société CHARIER TP est constituée sous forme de société par actions simplifiée. Son capital est fixé à 3.812.500 €, divisé en 250.000 actions de 15,25 euros de valeur nominale, entièrement libérées.

Les motifs de l'opération sont clairement indiqués dans le projet de traité de fusion, sans qu'il soit besoin de les rappeler ici.

#### Description des apports et rémunération.

La Société GUIMARD TP envisage d'apporter à la SAS CHARIER TP, l'ensemble de ses biens, droits et obligations, tel que le tout existait au 31 décembre 2001, avec les résultats actifs et passifs des opérations faites depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002, à charge pour la société CHARIER T.P. d'acquitter aux lieux et place de la société GUIMARD T.P. la totalité du passif de cette dernière.

Il est convenu entre les parties que les biens apportés le sont pour leur valeur nette comptable.

**GUIMARD T.P. S.A.**  
**CHARIER T.P. S.A.S.**  
**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA FUSION SUR LA VALEUR DES APPORTS**

Ces apports sont constitués des éléments suivants :

<b>ACTIF APORTE</b>	<b>Valeur brute</b>	<b>Amort./Prov.</b>	<b>Valeur nette</b>
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement			
Concessions, brevets, droits similaires			
Droit au bail			
Fonds commercial	15 244 €	15 244 €	0
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Construction	23 420 €	23 344 €	76 €
Installations techniques, matériel, outillage	1 355 509 €	1 326 309 €	29 199 €
Installations et agencements			
Matériel et mobilier de bureau	656 545 €	577 981 €	78 563 €
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>			
Participations	6 100 €		6 100 €
Prêts			
Autres immobilisations			
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			
Stocks et en cours	6 429 €		6 429 €
Avances et acomptes	115 €		115 €
Clients et comptes rattachés	1 061 698 €	9 845 €	1 051 853 €
Autres créances	137 304 €		137 304 €
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	232 860 €		232 860 €
Charges constatées d'avance	1 512 €		1 512 €
<b>TOTAL ACTIF APPORTÉ</b>	<b>3 496 740 €</b>	<b>1 952 726 €</b>	<b>1 544 013 €</b>

GUIMARD T.P. S.A.  
CHARIER T.P. S.A.S.

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA FUSION SUR LA VALEUR DES APPORTS

<b>PASSIF PRIS EN CHARGE</b>	
Provisions pour risques et charges	136 600 €
Emprunts et dettes financières diverses	46 206 €
Fournisseurs et comptes rattachés	773 508 €
Dettes fiscales et sociales	500 665 €
Produits constatés d'avance	37 290 €
<b>TOTAL DU PASSIF PRIS EN CHARGE</b>	<b>1 494 269 €</b>
<b>ACTIF NET DE LA SOCIÉTÉ GUIMARD T.P.</b>	<b>49 744 €</b>

**L'actif net de la société absorbée a été chiffré au 31 décembre 2001, à la somme de 49 744 €.**

Cet actif net résulte de l'arrêté de comptes établi au 31 décembre 2001, date de clôture de l'exercice social de la société GUIMARD T.P.. Ces comptes ont fait l'objet d'une certification par le Commissaire aux Comptes.

**Vérifications effectuées.**

J'ai effectué mes diligences dans le cadre d'un examen limité complété de contrôles particuliers.

Je me suis assuré en particulier de la cohérence de la valeur attribuée aux apports.

**CONCLUSION**

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la valeur des apports s'élevant à 49 744 € n'est pas surévaluée.

Fait à NANTES, le 3 mai 2002



**Jacques HERON**

Commissaire aux apports